

ODETTE MORIN

## Bref historique de la déchéance de l'assurance-emploi

Avant la mise en place de la présente réforme de l'assurance-emploi, trois réformes successives ont contribué à la baisse ou la stagnation des salaires, à la détérioration des conditions de travail, de même que poussé des chômeurs vers l'exil ou vers l'assistance sociale. Dès 1990, la loi C-21 des conservateurs de Brian Mulroney a exclu plus de 130 000 travailleurs de l'assurance-chômage, dont 44 000, au Québec. C'est à la même époque que le gouvernement a cessé de verser sa part de financement (environ le tiers du total) à la caisse de ladite assurance. Elle est depuis lors, entièrement financée par les travailleurs et les employeurs. En 1993, le pourcentage du salaire versé par l'assurance-chômage passe de 60 % à 57 % et en 1994, de 57 % à 55 %. À partir de 1996, sous les libéraux de Jean Chrétien, qui avaient ouvertement critiqué la réforme des conservateurs, l'État exige désormais plus du double du temps de travail pour être admissible à des prestations, ce qui pénalise fortement ceux qui occupent des emplois à statut précaire : à temps partiel, sur appel, saisonniers, contractuels, etc. Ils en profitent aussi pour changer le nom de cette institution, ce sera maintenant l'assurance-emploi (A. E.). C'est aussi là que la caisse de l'assurance-emploi commence à générer de très gros surplus que le gouvernement s'empresse de détourner et d'utiliser à des fins autres qu'au versement de

prestations aux chômeurs. C'est un Stephen Harper indigné par les agissements des libéraux qui fit la promesse (teintée d'électorisme?) de créer un compte séparé de celui de l'État pour la caisse de l'assurance-emploi. Le but était d'empêcher quiconque de mettre le grappin sur l'argent provenant des cotisations des travailleurs à l'A.E. Une fois au pouvoir et afin de remplir sa promesse, le gouvernement conservateur décide de mettre sur pied l'Office de financement de l'assurance-emploi. Quelques mois plus tard et quelques manœuvres comptables très « créatives » plus tard, les conservateurs abolissent (rétroactivement) l'Office. Selon Pierre Céré, porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses, « l'Office sera resté une coquille vide et ce que ça veut dire, c'est qu'ils (les conservateurs) vont avoir les mains libres pour s'approprier les surplus ». Alors, comme les libéraux l'ont fait avant, le gouvernement de Stephen Harper a lui aussi profité et profitera encore des surplus de la caisse de l'assurance-emploi qui, en passant, étaient estimés à presque 60 milliards de dollars en 2009. Au fil des ans, ces surplus seraient devenus la deuxième plus grande source de financement du gouvernement provenant des particuliers après l'impôt.

### Exode forcé?

Une des graves conséquences aux mesures draconiennes de la réforme entrée en vigueur le 6 janvier dernier sera un exode « massif » des régions, surtout celles qui dépendent presque essentiellement d'industries saisonnières comme la

pêche, le tourisme, la foresterie, etc. Alors, à part les surplus alléchants de la caisse de l'A-E (qui rappelons-le, est entièrement financée par les travailleurs et les employeurs) qu'est-ce qui pousse les conservateurs à implanter cette réforme brutale? Selon plusieurs analystes, ce serait entre autres pour envoyer le plus de gens possible travailler à l'extraction du pétrole et du gaz dans l'Ouest, là où les besoins en main-d'œuvre ne cessent de croître.

### Vengeance, quotas et autres abus possibles

Ça ne serait pas de la fabrication que de prétendre que les conservateurs veulent se venger en implantant cette réforme. Après avoir superposé la carte électorale du Canada (scrutin de 2011) sur celle des points chauds du travail saisonnier, Chantal Hébert constate qu'à quelques très rares exceptions près, les endroits les plus durement frappés par la réforme conservatrice sont situés en territoire occupé par les partis d'opposition, et ce, partout au Canada (article paru dans *Le Devoir* du 11 février 2013). Sur les quotas de coupes imposés à l'assurance-emploi, *Le Devoir* (1<sup>er</sup> février) a recueilli les confidences d'un employé des « services d'intégrité » de Service Canada : « la mesure d'évaluation de notre travail, c'est l'argent que l'on fait économiser au gouvernement ». « On nous demande 40 000 \$ (de coupures) par mois par enquêteur, ce qui veut dire qu'on doit pénaliser bien des prestataires d'assurance-emploi et en disqualifier beaucoup pour atteindre cet objectif ». Faut-il encore rappeler que le gou-

vernement ne met pas d'argent dans l'assurance-emploi! Les propos de ce fonctionnaire sont appuyés par un document provenant de la Division Ouest de Service Canada. Dans ce dossier, il est important de souligner un des effets les plus pervers qui pourrait résulter de cette réforme:

elle ne comporte vraisemblablement aucune mesure pour empêcher les abus qui pourraient être commis par certains employeurs. En effet, il sera très facile de profiter de la situation pour (encore) revoir les salaires à la baisse pour tous les travailleurs notamment les travailleurs contractuels. À la suite de l'implantation de cette réforme, on peut facilement imaginer l'avènement d'une grave crise sociale et économique.



**Claude Cousineau**  
Député de Bertrand  
Vice-président de l'Assemblée nationale

2899 boul. du Curé-Labelle  
Bureau 102 A  
Prévost J0R 1T0  
Téléphone: 450 224-1676  
Télécopieur: 450 224-8834  
ccousineau-berr@assnat.qc.ca

## HYPNOSE THÉRAPEUTIQUE



Pour aider à vaincre la peur ...  
**des opérations chirurgicales  
des aiguilles - de la mort  
de faire des crises d'anxiété**

**Carole Guerra**, Hypnologue certifiée  
Tél. : 514-774-4195 ou 1-877-547-4195  
36, av. de la Gare, bur. 204, St-Sauveur – Sur rendez-vous  
(reçus pour assurances)

**OFFRE PROMOTIONNELLE :** (d'une durée limitée)  
Consultation de 30 min. (valeur de 35\$) offerte gratuitement  
[www.hypnosnaturellement.com](http://www.hypnosnaturellement.com)



## SOIN ÉNERGÉTIQUE REIKI MASSAGE MÉTAMORPHIQUE

Développé par le Dr Robert St-John dans les années 1960, le massage métamorphique est une technique de massage léger et subtil de points réflexes de la colonne vertébrale sur les pieds, les mains et la tête.

Reçu pour assurances

- Adoption
- Angoisse
- Anxiété
- Burn out
- Colère
- Dépression
- Déficit de l'attention
- Deuil
- Eczéma
- Hyperactivité
- Insécurité
- Insomnie
- Isolement
- Naissance difficile
- Peurs
- Phobies

POUR RENDEZ-VOUS: (450) 712-8218  
[www.pierredostie.com](http://www.pierredostie.com)

PIERRE DOSTIE  
MAÎTRE REIKI

Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc.

## Un revenu équivalent à 6.17 % d'intérêt

Maximisez votre revenu de retraite et réduisez l'impôt au minimum grâce à une rente assurée. La rente assurée procure généralement, un revenu après impôt supérieur à celui que rapporte un CPG ordinaire.

Revenu après impôt accru		
Dans cet exemple, la rente assurée procure 343 \$ de plus en revenu mensuel après impôt, ce qui représente un revenu équivalent à 6.17 % d'intérêt et une augmentation de revenu de 105.5 %.		
	CPG ordinaire de 3 %	Rente assurée
Souscription/placement	250 000 \$	250 000 \$
Revenu mensuel	625 \$	1 383 \$
Montant imposable	625 \$	172 \$
Impôt à payer	300 \$	83 \$
Coût de l'assurance	Néant	633 \$
Revenu net	325 \$	668 \$*
Revenu équivalent à 6.17 % d'intérêt*		

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Francis Couillard, GPC, FCSI, Pl.fin., Conseiller en sécurité financière au 450-686-2890 ou 1-800-567-7396 ou [francis.couillard@rbc.com](mailto:francis.couillard@rbc.com).

\*Les données sont établies en fonction d'un contrat d'assurance pour un homme de 65 ans dont le taux marginal d'imposition est de 48 %. Les taux de rente indiqués sont fournis par Empire-Vie et les taux d'assurance, par Canada-Vie. Les taux indiqués sont en date du 28 janvier 2013 et peuvent être modifiés sans préavis. Les contrats d'assurance vie prévoient une tarification médicale : les rentes sont non réversibles et les dépôts, non remboursables. Le revenu provenant de la rente comprend les intérêts et le remboursement de capital.



RBC Gestion de patrimoine

Ces renseignements n'ont pas pour but de constituer et ne constituent pas un conseil fiscal ou juridique. Les lecteurs doivent consulter leur avocat, comptable ou autre conseiller professionnel lorsqu'ils prévoient mettre en oeuvre une stratégie. RBC Dominion valeurs mobilières Inc.\* et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. \*Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. Les produits d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Services financiers RBC Gestion de patrimoine Inc., filiale de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. \*Marque déposée de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence. RBC Dominion valeurs mobilières est une marque déposée de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence. © Copyright 2013. Tous droits réservés. Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc. est un fournisseur agréé de services financiers dans la province de Québec.

artzone  
COIFFURE

Coiffure ~ Esthétique ~ Pédicure ~ Manucure  
Pose d'ongles ~ Extensions de cils



INOA

L'ORÉAL  
PROFESSIONNEL



Vicky Lefebvre, prop.

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost ~ 450.224.5738